

Abris sous berge
à proximité d'une fosseMise en place progressive
d'un chenal d'étiageEpi concentrant la lame d'eau vers la
rive gauche, riche en abris sous bergeSuccession d'épis afin de créer un
chenal d'étiage dans le lit mineurSeuil piscicole en bois : apparition
d'une fosse et d'un radierBattage de pieux et pose
de la fascineSeuil piscicole comblé suite
à une crue

Blocs disposés dans le lit

Epis rocheux en vis à vis :
zone d'accélération du courant

Bulletin^{°4} tarnais

DES techniciens et agents de rivière

édito

La gestion patrimoniale des ressources piscicoles de nos cours d'eau est un principe qui fait peu à peu son chemin auprès des gestionnaires de la pêche.

L'opération qui vous est ici présentée, point de départ d'un programme plus vaste de réhabilitation des habitats aquatiques du bassin versant du Oulas, s'inspire de ces principes.

Il espère ainsi prouver le bien-fondé d'une politique visant à préserver (et réhabiliter le cas échéant) les fonctionnalités de l'écosystème rivière et permettre de ce fait aux populations piscicoles de se développer sans le recours à l'alevinage.

Gageons que le monde de la pêche, à l'image de l'AAPPMA d'Alban ou de la fédération de pêche du Tarn saura emprunter cette voie difficile mais au combien vitale pour nos cours d'eau !

Six mois après les travaux...

- Certains épis rocheux ont dû être déplacés afin de mieux diriger le courant vers les abris sous berge.
- Les abris sous berge n'ont pas souffert des petits coups d'eau hivernaux.
- Les épis déflecteur jouent leur rôle à plein et ont amorcé le creusement d'un chenal d'étiage.
- Le seuil en bois « aval » a créé une fosse de dissipation à son pied, suivie d'un ressaut et d'un pool. Le fond a été décolmaté sur une dizaine de mètres (belle frayère potentielle !)
- Le seuil amont n'a pas totalement permis de maintenir le banc de gravier en amont. Celui-ci a été incisé durant les crues, comblant la fosse en aval du seuil. Ce dernier joue désormais le rôle d'un seuil de fond.

Actions programmées en 2006

- Bouturage et plantation de la fascine et des abris sous berge
- Remise en état des clôtures
- Pose des panneaux de la réserve de pêche
- Suivi des températures de l'eau
- Comptage des frayères
- Réalisation d'IBGN
- Pêches électriques de suivi

Bilan des pêches électriques

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| → Station n°1 : | → Station n°2 : |
| Truites fario : 2 | Truites fario : 4 |
| Vairons : 199 | Vairons : 279 |
| Lamproies de Planer : 9 | Lamproies de Planer : 1 |

Ces pêches électriques réalisées en octobre 2005 sur le secteur de rivière mis en réserve met en évidence la faiblesse des populations de truites. L'épisode de la sécheresse de l'été 2003 est certainement responsable en partie de cette situation. Cependant, le manque d'habitats propices à cette espèce, le cloisonnement du cours d'eau par de nombreux obstacles et une pression de pêche inadaptée aux populations existantes pourrait amplifier cette situation et limiter les capacités de reconquête du milieu par cette espèce.

Les travaux de restauration des habitats couplés à la mise en réserve de pêche de ce secteur ont pour objectif la régénération naturelle des populations de truites.

Afin d'évaluer la réussite du projet, des inventaires piscicoles seront réalisés par le CSP au cours des années à venir...



Contacts

Cellule d'Assistance Technique
à l'Entretien des Rivières [CATER]

Conseil Général du Tarn
Direction de l'Eau et de l'Environnement
Service Eco-actions - CATER
Lices Georges Pompidou
81013 ALBI cedex 9

Tél : 05 63 48 68 54
Fax : 05 63 48 68 39
Mail : pascal.cougoule@cg81.fr

Restauration des habitats piscicoles du Oulas

L'AAPPMA des Monts d'Alban, en relation avec la FDAAPPMA du Tarn, souhaitait mettre en œuvre un plan de restauration et de gestion patrimoniale du Oulas et de ses affluents.

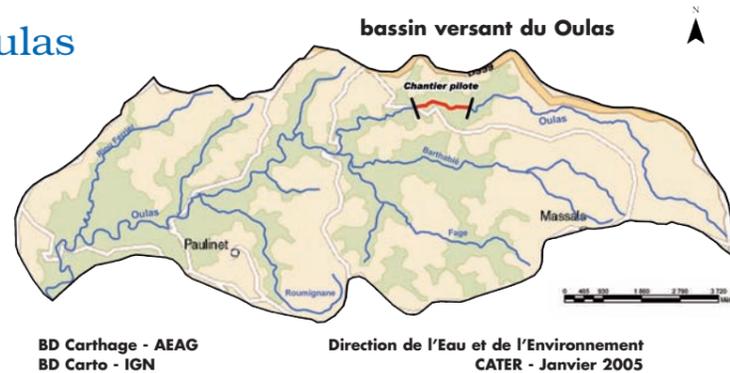
Un volet « Gestion durable des cours d'eau » a donc été intégré au schéma de restauration des fonds de vallée du Haut-Dadou, piloté par l'ATASEA, à l'initiative de la communauté de communes des Monts d'Alban. Une étude diagnostic a été réalisée au cours de l'été 2004 par M. Guillaume KOCH dans le cadre de sa formation de technicien rivière.

Cette étude a mis en évidence un certain nombre de désordres susceptibles de nuire aux potentialités piscicoles de ces derniers ainsi que des pistes de réflexion pour envisager sa réhabilitation.

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Le bassin versant du Oulas

- affluent rive droite du Dadou : 25 km
- superficie du bassin versant : 6 050 Ha
- altitude maxi. : 820 mètres
- altitude mini. : 360 mètres
- principaux affluents :
 - ruisseau de la Barthabié : 7.5 Km
 - ruisseau de la Fage : 5.5 Km
- pluviométrie moyenne : 1 200 mm / an
- température moyenne : 11 °C
- géologie : schistes



Etat écologique des cours d'eau

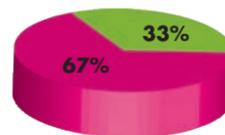
ÉTAT SANITAIRE DE LA RIPISYLVE



- satisfaisant
- dégradé
- très dégradé

Ces données issues de l'analyse statistique du diagnostic se réfèrent à un état moyen défini pour chaque tronçon diagnostiqué et ne correspondent pas à des pourcentages de linéaire à proprement parler. Le Oulas a été scindé en 30 tronçons homogènes, les ruisseaux de La Barthabié et de La Fage, respectivement 6 et 4 tronçons. 1/3 des tronçons ont une stabilité de leurs berges altérée. On observe d'autre part une forte corrélation entre la stabilité des berges et l'état sanitaire de la ripisylve. Ainsi, 83% des tronçons ayant des berges instables ont une ripisylve dégradée voire absente.

SECTEURS À RIPISYLVE DÉGRADÉE



- oui
- non

Les ouvrages dans le lit



seuil en madriers

Oulas : 17 seuils, soit 1 seuil / 1 500 mètres
Barthabié : 7 seuils, soit 1 seuil / 1 000 mètres
Fage : 1 seuil, soit 1 seuil / 2 800 mètres.

Ces ouvrages, au même titre que les radiers de pont, les passages busés ou les prises d'eau sont des obstacles au mouvement du poisson, détruisent des habitats favorables à la truite au profit de cyprinidés tels que le chevesne ou le gardon, diminuent les capacités auto-épuratoires du cours d'eau...

SECTEURS SUBISSANT LE PIÉTINEMENT BÉTAIL



- oui
- non

L'impact du bétail

Le bétail peut dans certains cas occasionner de nombreux dégâts aux cours d'eau par l'abrutissement des jeunes pousses, le piétinement des berges (affaissement des sous berges, élargissement du lit) et le stationnement prolongé des troupeaux dans lit même des ruisseaux en période d'étiage (colmatage du lit, pollution organique et bactériologique).

25% des tronçons étudiés connaissent ce genre de problèmes.

Curage et recalibrage



méandrage d'un secteur rectifié

5% des tronçons semblent avoir fait l'objet de travaux de rectification et de recalibrage dans le passé. Cette estimation est uniquement basée sur des observations de terrain et ne prétend donc pas être exhaustive.

Si ce taux semble faible de prime abord, on observe cependant que les secteurs les plus touchés se trouvent dans la zone amont, la plus favorable pour la reproduction de la truite fario.

On observe sur ces tronçons :

- une réduction du linéaire de cours d'eau
- la disparition d'habitats aquatiques essentiels à la vie du poisson (fosses, radiers, sous-berges...)
- un enfoncement du lit et une sensibilité accrue aux érosions de berge.

SECTEURS AYANT SUBI UNE RECTIFICATION



- oui
- non

LE CHANTIER (octobre 2005)

Cette étude met en évidence une dégradation progressive des potentialités piscicoles d'un cours d'eau par ailleurs peu sensible aux enjeux liés à la protections des biens et des personnes (inondations, effondrements, ...).

Etat initial du chantier pilote...

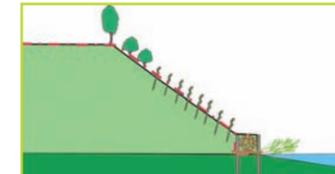
Secteur vraisemblablement rectifié dans le passé. La ligne de talweg, située dans l'axe de la vallée est mise en évidence par une végétation hygrophile (jonc, carex...). Le lit rectiligne et peu diversifié a été déplacé en bord de parcelle sur environ 400 mètres. (Cf photo ci-dessous)

La zone amont (1 400 mètres) a un aspect plus naturel sans toutefois présenter la diversité d'écoulement et d'habitats espérée (peu de sous berges, fosses peu profondes et en faible nombre).

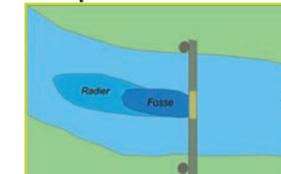
En quelques chiffres

- > Longueur du site : 1 800 mètres
- > 9 abris sous berges
- > 8 épis déflecteur
- > 10 caches en blocs rocheux
- > 1 fascine de 20 mètres couplée à un abri sous berge
- > 2 seuils piscicoles en bois
- > 60 mètres de berges revégétalisées

Fascine



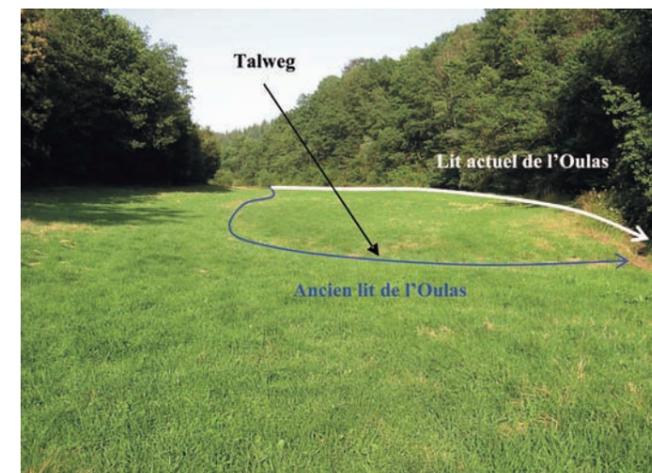
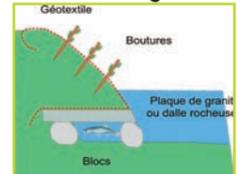
Seuil piscicole



Epi déflecteur



Abris sous berge



Objectif des travaux ...

- Diversifier les habitats (fosses, abris sous berge, pools, radiers)
- Créer un chenal d'étiage sur la zone rectifiée afin de concentrer les écoulements, améliorer l'oxygénation et lutter contre le réchauffement des eaux durant l'étiage.

Au final, cette zone sera mise en réserve de pêche afin de juger de l'intérêt et l'efficacité de cette approche pour la restauration d'une population de truite naturelle et viable.